

Direction Administration et Ressources

ALM

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUILLET 2020

Le trente juillet deux mille vingt, à dix-sept heures, les délégués du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Moulins, se sont réunis sur convocation et sous la présidence du président, Monsieur Pierre-André PÉRISSOL, en date du vingt-trois juillet deux mille vingt et sous la présidence de Monsieur Pierre-André PÉRISSOL au Parc des Expositions de Moulins Communauté à AVERMES, commune membre de Moulins Communauté

| ETAIENT PRESENTS |
|--|
| <p>Président : M. PERISSOL Pierre-André,</p> <p>Vice-Présidents : Mme DELIGEARD Annick, M. LAROCHE Jean-Michel, Mme TABUTIN Nicole, M. PRUGNAUD Noël, Mme LASMAYOUS Isabelle, M. BOISMENU Philippe, Mme JACQUARD Marie-Thérèse, M. LAMOUCHE Joël, M. ALBOUY Jean-Luc, M. VERDIER Frédéric, M. BOURGEOT Jean-Michel, M. BARBARIN Michel,</p> <p>Membres du bureau : M. MARTIN René, Mme THIERIOT Danièle, M. JARDIN André, Mme HUGUET Eliane, M. MARGELIDON Guillaume, M. TOURET Philippe, M. MOSNIER Jean-Luc,</p> <p>Délégués titulaires : M. RICHET Etienne, M. BARRE Jean-Damien, M. CHERVIER Alain, M. BRENON Pierre, Mme SIRET Josiane, M. CHARRIER Philippe, M. FAIVRE-DUBOZ Xavier, M. GRIFFET Jean-Michel, M. de CONTENSON Christophe, M. GAUTHIER Jean-Luc, Mme BEL Stéphanie, Mme BARILLET Carine, M. FLAMAND Denis, M. COMBÉMOREL Patrick, M. PRUGNEAU Philippe, M. CHARMETANT Guy (absent à partir de la délibération n°C.20.133 n'a pas donné pouvoir), M. CARPENTIER Julien, M. D'ANDLAU Jean, M. de BREUVAND Cécile, M. GEFFRAY Mathieu, Mme CHARMANT Annie, M. LUNTE Stefan (absent à partir de la délibération n°C.20.133 n'a pas donné pouvoir), M. MONNET Yannick, M. BAUDOIN Hervé, M. CHAMIGNON Jean-Claude, Mme AURAMBOUT-SOULIER Martine, Mme MARION Odile, M. VIRLOGEUX Alain (absent à partir de la délibération n°C.20.134 n'a pas donné pouvoir), Mme PEROT-CLAVEL Lydie, M. BRUNOL Norbert, M. BRUNOT Jean-Marc, M. MARCHAND Daniel, M. DESFORGES-DESAMIN Dominique, M. PERRIN Pascal, M. CHANY Yves, Mme GARAPON Marie-Luce, Mme KEBOUR Anne, M. LARRIERE-SEYS François, Mme MAURICE Aline, M. NANCEY Bruno, Mme PLANCHE Laëtitia, Mme BARRETO Maria</p> <p>Délégués suppléants avec voix délibérative : M. LENOIR Yves, suppléant de M. BORDE Alain</p> |
| ONT DONNE POUVOIR : |
| <p>M. DENIZOT Alain à M. ALBOUY Jean-Luc, Mme LAFORET Véronique à M. COMBEMOREL Patrick, Mme CORTEGGIANI Camille à M. PRUGNAUD Noël, M. FIKRY Marwane à Mme TABUTIN Nicole, M. KARI Johnny à Mme DELIGEARD Annick, Madame LEGRAND Dominique à Mme Cécile de BREUVAND, M. LUCOT Yannick à M. PERISSOL Pierre-André, Mme MARTIN Bernadette à M. PRUGNAUD Noël, Mme MARTINS Nathalie à M. CARPENTIER Julien, Mme NAVEAU Céline à M. D'ANDLAU Jean, M. JACQUET Damien à M. LUNTE Stefan, Mme ROBERT Emilie à M. MONNET Yannick, Monsieur Bastien JAYOT à M. GAUTHIER Jean-Luc, M. LABONNE Jérôme à M. BOURGEOT Jean-Michel</p> |
| ETAIENT EXCUSES |
| <p>Mme RIBIER Véronique, M. DEVAUX Guillaume</p> |
| ONT DONNE POUVOIR EN COURS DE SEANCE : |
| <p>M. BRENON Pierre à M. LAMOUCHE Joël à partir de la délibération n°C.20.111</p> |
| SECRETAIRE DE SEANCE : |
| <p>Jean D'ANDLAU</p> |

– ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

C.20.27 Installation d'un nouveau conseiller communautaire

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **De prendre acte** que Madame Dominique LEGRAND devient nouvelle conseillère communautaire.

Madame Dominique LEGRAND est immédiatement installée.

C.20.28 Préparation des opérations de vote - Autorisation de l'utilisation de boîtiers électroniques

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** le recours à un système de vote avec boîtiers électroniques pour les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Communautaire du 30 juillet 2020.

C.20.29 Modification du nombre des autres membres du bureau communautaire

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité absolue (57 VOIX POUR ; 1 VOIX CONTRE ; 10 ABSTENTIONS et 9 conseillers communautaires ne prennent pas part au vote) :

- **De modifier** la délibération n°C.20.09 du 15 juillet 2020 et de fixer à 21 le nombre de conseillers communautaires, autres membres du Bureau de Moulins Communauté

C.20.30 Election des autres membres du bureau

Considérant que Monsieur le Président propose donc de procéder à l'élection des 12 autres membres du Bureau Communautaire,

Considérant les candidatures suivantes pour chacun des 12 sièges de membre du Bureau Communautaire :

- Julien CARPENTIER
- Carine BARILLET
- Pierre BRENON
- Aline MAURICE
- Jean-Claude CHAMIGNON
- Cécile De BREUVAND
- Marie-Luce GARAPON
- Hervé BAUDOIN
- Martine AURAMBOUT-SOULIER
- Jean D'ANDLAU
- Dominique DESFORGES-DESAMIN
- Maria BARRETO

Considérant que le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, l'utilisation de boîtiers électroniques pour les opérations de vote des vice-présidents et des autres membres du bureau selon la configuration « scrutin secret ».

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

Election du 10^{ème} autre membre du bureau :

Une candidature est déclarée : Julien CARPENTIER

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 1 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 1 |
| e. Nombre d'abstentions | 6 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 69 |
| g. Majorité absolue | 35 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| M. CARPENTIER Julien | 65 | Soixante-cinq |
| M. DELIGEARD Annick | 1 | Un |
| M. LAROCHE Jean-Michel | 3 | Trois |

M. CARPENTIER Julien a été proclamé 10^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.**Election du 11^{ème} autre membre du bureau :**

Une candidature est déclarée : Carine BARILLET

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 2 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 1 |
| e. Nombre d'abstentions | 7 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 66 |
| g. Majorité absolue | 34 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Mme BARILLET Carine | 66 | Soixante-six |

Mme BARILLET Carine a été proclamée 11^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

Election du 12^{ème} autre membre du bureau :

Une candidature est déclarée : Pierre BRENON

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 2 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 2 |
| e. Nombre d'abstentions | 6 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 67 |
| g. Majorité absolue | 34 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| M. BRENON Pierre | 67 | Soixante-sept |

M. BRENON Pierre a été proclamé 12^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.**Election du 13^{ème} autre membre du bureau :**

Une candidature est déclarée : Aline MAURICE

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 2 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 4 |
| e. Nombre d'abstentions | 6 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 64 |
| g. Majorité absolue | 33 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Mme MARTIN Bernadette | 1 | Un |
| Mme MAURICE Aline | 63 | Soixante-trois |

Mme MAURICE Aline a été proclamée 13^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

Election du 14ème autre membre du bureau

Une candidature est déclarée : M. CHAMIGNON Jean-Claude

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 4 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 4 |
| e. Nombre d'abstentions | 11 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 57 |
| g. Majorité absolue | 29 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| M. CHAMIGNON Jean-Claude | 57 | Cinquante-sept |

M. CHAMIGNON Jean-Luc a été proclamé 14ème autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Election du 15ème autre membre du bureau

Une candidature est déclarée : Mme de BREUVAND Cécile

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 5 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 4 |
| e. Nombre d'abstentions | 9 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 59 |
| g. Majorité absolue | 30 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| De BREUVAND Cécile | 59 | Cinquante-neuf |

Mme de BREUVAND Cécile a été proclamée 15ème autre membre du Bureau et immédiatement installée.

Election du 16ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : Mme GARAPON Marie-Luce

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 3 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 8 |
| e. Nombre d'abstentions | 6 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 60 |
| g. Majorité absolue | 31 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Mme GARAPON Marie-Luce | 60 | soixante |

Mme GARAPON Marie-Luce a été proclamée 16ème autre membre du Bureau et immédiatement installée.

Election du 17ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : M. BAUDOIN Hervé

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 2 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 5 |
| e. Nombre d'abstentions | 8 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 62 |
| g. Majorité absolue | 32 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| M. BAUDOIN Hervé | 62 | Soixante-Deux |

M. BAUDOIN Hervé a été proclamé 17ème autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Election du 18ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : Mme AURAMBOUT-SOULIER Martine

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 4 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 4 |
| e. Nombre d'abstentions | 8 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 60 |
| g. Majorité absolue | 31 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| AURAMBOUT-SOULIER Martine | 59 | Cinquante-neuf |
| CHANY Yves | 1 | Un |

Mme AURAMBOUT-SOULIER Martine a été proclamée 18ème autre membre du Bureau et immédiatement installée.

Election du 19ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : M. D'ANDLAU Jean

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 4 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 4 |
| e. Nombre d'abstentions | 9 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 59 |
| g. Majorité absolue | 30 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| D'ANDLAU Jean | 58 | Cinquante-huit |
| De CONTENSON Christophe | 1 | Un |

M. D'ANDLAU Jean a été proclamé 19ème autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Elections du 20ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : M. DESFORGES-DESAMIN Dominique

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 0 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 77 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 2 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 3 |
| e. Nombre d'abstentions | 5 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 67 |
| g. Majorité absolue | 34 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| CHARRIER Philippe | 1 | Un |
| DESFORGES-DESAMIN Dominique | 66 | Soixante-six |

M. DESFORGES-DESAMIN Dominique a été proclamé 20ème autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Elections du 21ème autre membre du bureau

Une candidature a été déclarée : Mme BARETTO Maria

Résultats du premier tour de scrutin

| | |
|---|-----------|
| a. Nombre de conseillers présents ne prenant pas part au vote | 1 |
| b. Nombre de vote électroniques validés | 76 |
| c. Nombre de suffrages nuls | 3 |
| d. Nombre de bulletins blancs | 7 |
| e. Nombre d'abstentions | 10 |
| f. Nombre de suffrages exprimés | 56 |
| g. Majorité absolue | 29 |

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| BARETTO Maria | 54 | Cinquante-quatre |
| CHARMETANT Guy | 2 | Deux |

Mme BARETTO Maria a été proclamée 21ème autre membre du Bureau et immédiatement installée.

C.20.31 Commission de délégation de service public (C.D.S.P.) : désignation des représentants

Considérant les candidatures de la liste suivante :

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Marie-Thérèse JACQUARD | Maria BARETTO |
| Jean-Michel LAROCHE | Pierre BRENON |
| Philippe BOISMENU | Carine BARILLET |
| Danièle THIERIOT | Jérôme LABONNE |
| Joël LAMOUCHE | Jean-Luc MOSNIER |

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres permanente, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'aide des boitiers de vote électronique,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de vote contre : 2
- Nombre d'abstentions : 10
- Nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 32

A obtenu : la liste candidate : 65 voix

Après avoir procédé aux opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, sont élus à la Commission de délégation de service public :

- Président de droit: Monsieur PERISSOL, Président de Moulins Communauté ou son représentant.

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Marie-Thérèse JACQUARD | Maria BARETTO |
| Jean-Michel LAROCHE | Pierre BRENON |
| Philippe BOISMENU | Carine BARILLET |
| Danièle THIERIOT | Jérôme LABONNE |
| Joël LAMOUCHE | Jean-Luc MOSNIER |

C.20.32 Commission d'Appel d'Offres (CAO) : élection des représentants

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De créer** une Commission d'appel d'offres permanente

Sont proposées les candidatures de la liste suivante :

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Jean-Michel BOURGEOT | Pierre BRENON |
| Jean-Michel LAROCHE | Lydie PERROT-CLAVEL |
| Dominique LEGRAND | Yannick MONNET |
| Danièle THIERIOT | Stéphanie BEL |
| Joël LAMOUCHE | Jérôme LABONNE |

Il est ensuite procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres permanente, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'aide des boîtiers de vote électronique,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 4
- Nombre de vote électroniques validés : 73
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de vote contre : 1
- Nombre d'abstentions : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 68
- Majorité absolue : 34

A obtenu : la liste candidate : 65 voix

Après avoir procédé aux opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, sont élus à la Commission d'Appels d'Offres permanente :

- Président de droit: Monsieur PERISSOL, Président de Moulins Communauté ou son représentant.

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Jean-Michel BOURGEOT | Pierre BRENON |
| Jean-Michel LAROCHE | Lydie PERROT-CLAVEL |
| Dominique LEGRAND | Yannick MONNET |
| Danièle THIERIOT | Stéphanie BEL |
| Joël LAMOUCHE | Jérôme LABONNE |

C.20.33 Commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.) : création et composition

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de créer** une Commission Consultative des Services Publics Locaux composée de **8** membres comme suit :
 - le président de Moulins Communauté ou son représentant
 - **4** conseillers communautaires
 - **3** représentants des associations et organismes locaux suivants :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulins-Vichy

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier
 - U.F.C Allier (Union Fédérale des Consommateurs)
- **de procéder** à l'élection des 4 conseillers communautaires représentant Moulins Communauté à la CCSP
- **de saisir** les associations et organismes locaux afin qu'ils désignent leur représentant
- **d'autoriser** la saisine directe de cette commission par le Président, conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant les candidatures de Maria BARRETO, Jean-Michel BOURGEOT, Philippe BOISMENU et Jean-Luc ALBOUY,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre d'abstentions : 9
- Nombre de votes contre : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 66
- Majorité absolue : 33

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Maria BARRETO | 66 |
| M. Jean-Michel BOURGEOT | 66 |
| M. Philippe BOISMENU | 66 |
| M. Jean-Luc ALBOUY | 66 |

Maria BARRETO, Jean-Michel BOURGEOT, Philippe BOISMENU et Jean-Luc ALBOUY ont obtenu 66 voix et sont élus à la commission consultative des services publics locaux.

C.20.34 Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) : désignation des représentants

Considérant les candidatures de la liste « Pour Moulins » à savoir Stefan LUNTE et Damien JACQUET

Considérant les candidatures de la Liste « Pour Moulins Communauté » à savoir Noël PRUGNAUD, Isabelle LASMAYOUS, Marie-Thérèse JACQUARD, René MARTIN, Yannick MONNET, Eliane HUGUET, Nicole TABUTIN, Jean d'ANDLAU et Maria BARETTO,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre d'abstentions : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 76
- Majorité absolue : 36

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Noël PRUGNAUD | 65 |
| Mme. Isabelle LASMAYOUS | 65 |
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 65 |
| M. René MARTIN | 65 |
| M. Yannick MONNET | 65 |

| | |
|---------------------|----|
| Mme. Eliane HUGUET | 65 |
| Mme. Nicole TABUTIN | 65 |
| M. Jean D'ANDLAU | 65 |
| Mme. Maria BARRETO | 65 |
| M. Stefan LUNTE | 11 |
| M. Damien JACQUET | 11 |

La liste « Pour Moulins Communauté » a obtenu 65 voix.

Noël PRUGNAUD, Isabelle LASMAYOUS, Marie-Thérèse JACQUARD, René MARTIN, Yannick MONNET, Eliane HUGUET, Nicole TABUTIN, Jean D'ANDLAU et Maria BARRETO sont désignés représentants de Moulins Communauté au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale

C.20.35 Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.) : liste des commissaires titulaires et suppléants potentiels - proposition

Considérant les candidatures de la liste suivante :

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Jean-Luc MOSNIER | Michel MARNIER |
| Alain CHERVIER | Christian ALLIX |
| Dominique GIRARD | Patrick LANSADE |
| Danièle THIERIOT | Emmanuel PALTZ |
| Didier MARTIN | Philippe CHARRIER |
| Michel BORDE | Brigitte BONNET |
| Jean-Marc BRUNOT | Alain VENDANGE |
| Pierre BRENON | Brigitte DEVILLE |
| Didier PAQUERIAUD | Michel SIMON |
| Jocelyne DESPHELIPON | Eric CHERION |
| Stéphane BUJOC | Cyril JUNEK |
| Jean-Noël XICLUNA | Adeline TAUVERON |
| Jean-Hugues BEL | Stéphane PFEIFFER |
| SAUNIER Guillaume | STAIGER Emmanuelle |
| Denis FLAMAND | Renée MERCIER |
| Adeline POUPEAU | Coralie THEVENET |
| Odile MARION | MARCHAL COURTENS |
| DE MEERLEER Nadine | ROGUE Jean-Luc |
| Christian NONI | Jean-Paul CORNU |
| Alexandre LESAGE | Abdellah FIKRY |

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 2
- Nombre de vote électroniques validés : 75
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre d'abstentions : 5

- Nombre de suffrages exprimés : 69
- Majorité absolue : 35

A obtenu : la liste candidate : 69 voix

Après avoir procédé aux opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, sont élus à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

| <u>Membres titulaires</u> | <u>Membres suppléants</u> |
|---------------------------|---------------------------|
| Jean-Luc MOSNIER | Michel MARNIER |
| Alain CHERVIER | Christian ALLIX |
| Dominique GIRARD | Patrick LANSADE |
| Danièle THIERIOT | Emmanuel PALTZ |
| Didier MARTIN | Philippe CHARRIER |
| Michel BORDE | Brigitte BONNET |
| Jean-Marc BRUNOT | Alain VENDANGE |
| Pierre BRENON | Brigitte DEVILLE |
| Didier PAQUERIAUD | Michel SIMON |
| Jocelyne DESPHELIPON | Eric CHERION |
| Stéphane BUJOC | Cyril JUNEK |
| Jean-Noël XICLUNA | Adeline TAUVERON |
| Jean-Hugues BEL | Stéphane PFEIFFER |
| SAUNIER Guillaume | STAIGER Emmanuelle |
| Denis FLAMAND | Renée MERCIER |
| Adeline POUPEAU | Coralie THEVENET |
| Odile MARION | MARCHAL COURTENS |
| DE MEERLEER Nadine | ROGUE Jean-Luc |
| Christian NONI | Jean-Paul CORNU |
| Alexandre LESAGE | Abdellah FIKRY |

C.20.36 Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.C.) : création et détermination de sa composition

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité absolue (71 VOIX POUR ; 5 ABSTENTIONS et 1 conseiller communautaire ne prend pas part au vote) :

- **D'approuver** la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges entre Moulins Communauté et ses communes membres,
- **De fixer** à 62 le nombre de membres de cette commission et de fixer les modalités de répartition de la CLETC comme suit :

| | |
|--|---|
| Communes dont le nombre d'habitants est : de 0 à 1 500 | 1 siège |
| Communes dont le nombre d'habitants est : > 1 500 et ≤ 4 000 habitants | 2 sièges |
| Communes dont le nombre d'habitants est : > 4 000 habitants | sièges restant repartis entre les communes concernées proportionnellement à leur population |

| MOULINS COMMUNAUTE COMMUNES | Population | Conseil Communautaire nombre de membres |
|--|-------------------|--|
| Moulins | 19613 | Séance du 30 juillet 2020 |
| Yzeure | 13230 | 6 |
| Avermes | 3907 | 2 |
| Lurcy-Lévis | 1906 | 2 |
| Souvigny | 1866 | 2 |
| Lusigny | 1698 | 2 |
| Trévol | 1622 | 2 |
| Neuvy | 1593 | 2 |
| Neuilly-le-Réal | 1458 | 1 |
| Dornes | 1411 | 1 |
| Bessay-sur-Allier | 1339 | 1 |
| Toulon-sur-Allier | 1139 | 1 |
| Thiel-sur-Acolin | 1117 | 1 |
| Villeneuve-sur-Allier | 1067 | 1 |
| Bressolles | 1099 | 1 |
| Besson | 771 | 1 |
| Montbeugny | 691 | 1 |
| Garnat-sur-Engièvre | 699 | 1 |
| Gennetines | 671 | 1 |
| Chevagnes | 667 | 1 |
| Coulandon | 652 | 1 |
| Saint-Ennemond | 638 | 1 |
| Chemilly | 634 | 1 |
| Montilly | 516 | 1 |
| Veurdre | 454 | 1 |
| Arouër | 416 | 1 |
| Gannay-sur-Loire | 406 | 1 |
| Pouzy-Mésangy | 403 | 1 |
| Paray-le-Frésil | 387 | 1 |
| Bresnay | 378 | 1 |
| Saint-Léopardin-d'Augy | 358 | 1 |
| Bagneux | 318 | 1 |
| Couzon | 291 | 1 |
| Gouise | 220 | 1 |
| Chapeau | 230 | 1 |
| Chézy | 236 | 1 |
| Chapelle-aux-Chasses | 212 | 1 |
| Marigny | 201 | 1 |
| St Parize en Viry | 154 | 1 |
| Château-sur-Allier | 177 | 1 |
| Limoise | 159 | 1 |
| Neure | 184 | 1 |
| Aubigny | 139 | 1 |
| Saint-Martin-des-Lais | 124 | 1 |
| TOTAL | | 62 |

- **De désigner** les conseillers municipaux comme membres de ladite commission

C.20.37 Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) : création

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité absolue : (70 VOIX POUR ; 4 ABSTENTIONS ; 3 conseillers communautaires ne prennent pas part au vote)

- **de créer** une Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) composée de 19 membres comme suit :

- Le Président de Moulins Communauté ou son représentant,
- **9** conseillers communautaires

- 8 représentants des associations représentant les personnes handicapées
 - 1 représentant des associations d'usagers
- **De préciser** que la liste des membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées sera fixée par arrêté du Président et ce conformément aux dispositions de l'article L2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

C.20.38 1% Paysage et développement – Comité de pilotage : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Dominique DESFORGES -DESAMIN et de Monsieur Alain DENIZOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation de 2 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage 1% Paysage et Développement

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|--------------------------------|-----------------------------|
| M. DESFORGES-DESAMIN Dominique | 70 |
| M. DENIZOT Alain | 70 |

Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN et Monsieur Alain DENIZOT sont désignés comme délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage 1% Paysage et Développement.

C.20.39 Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) de l'Allier : représentation de Moulins Communauté

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'Assemblée générale de l'ADIL de l'Allier

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. René MARTIN | 70 |

Monsieur René MARTIN est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'Assemblée Générale de l'ADIL de l'Allier.

C.20.40 Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) – Protection des données à caractère personnel : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Noël PRUGNAUD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du deuxième collège du conseil d'administration de l'ATDA,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Noël PRUGNAUD | 70 |

Monsieur Noël PRUGNAUD est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du deuxième collège du conseil d'administration de l'ATDA.

C.20.41 Association « Groupe pour la promotion du bassin moulinois » : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Lydie PEROT-CLAVEL,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Groupe pour la promotion du bassin moulinois »,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme Lydie PEROT-CLAVEL | 70 |

Madame Lydie PEROT-CLAVEL est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Groupe pour la promotion du bassin moulinois »

C.20.42 Association « Justice et Citoyenneté 03 » : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Isabelle LASMAYOUS,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Justice et Citoyenneté 03 »

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme Isabelle LASMAYOUS | 70 |

Madame Isabelle LASMAYOUS est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Justice et Citoyenneté 03 »

C.20.43 Association « Marque Auvergne » : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Yannick LUCOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association Marque Auvergne

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Yannick LUCOT | 70 |

Monsieur Yannick LUCOT est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association Marque Auvergne

C.20.44 Association « RN 7 2x2 voies » : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Jean-Claude CHAMIGNON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Route Nationale 7 2X2 voies »

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean-Claude CHAMIGNON | 70 |

Monsieur Jean- Claude CHAMIGNON est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « Route Nationale 7 2X2 voies »

C.20.45 Association « TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne » : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Joël LAMOUCHE et de Monsieur Pierre-André PERISSOL,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne »

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Joël LAMOUCHE | 70 |
| M. Pierre-André PERISSOL | 70 |

Monsieur Pierre-André PERISSOL et Monsieur Joël LAMOUCHE sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'association « TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne »

C.20.46 Centre hospitalier Moulins-Yzeure - Conseil de surveillance : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Madame Dominique LEGRAND et de Monsieur Pascal PERRIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Moulins-Yzeure,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme Dominique LEGRAND | 70 |
| M. Pascal PERRIN | 70 |

Madame Dominique LEGRAND et Monsieur Pascal PERRIN sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure.

C.20.47 Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Madame Camille CORTEGGIANI et de Madame Nicole TABUTIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation d'une déléguée titulaire et d'une déléguée suppléante afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Camille CORTEGGIANI | 70 |
| Mme Nicole TABUTIN | 70 |

Madame Camille CORTEGGIANI est désignée déléguée titulaire et Madame Nicole TABUTIN est désignée déléguée suppléante afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.

C.20.48 Centre Régional Auvergnat de de l'Information Géographique (C.R.A.I.G) : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN et de Madame Lauriane POUCHOL-BLANCHON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein des instances du Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|--------------------------------|-----------------------------|
| M. Dominique DESFORGES-DESAMIN | 70 |
| Mme. Lauriane POUCHOL-BLANCHON | 70 |

Dominique DESFORGES-DESAMIN et Lauriane POUCHOL-BLANCHON sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein des instances du Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique,

C.20.49 Représentation de Moulins Communauté au sein du Centre social et culturel du territoire de Chevagnes.

Considérant la candidature de Monsieur Philippe CHARRIER,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Centre social et culturel du territoire de Chevagnes

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Philippe CHARRIER | 70 |

Monsieur Philippe CHARRIER est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Centre social et culturel du territoire de Chevagnes

C.20.50 Collège Anne de Beaujeu – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Marie-Thérèse JACQUARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'une déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du collège Anne de Beaujeu,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 70 |

Madame Marie-Thérèse JACQUARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du collège Anne de Beaujeu

C.20.51 Collège Charles Péguy – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Jean-Michel MOREAU,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège Charles PEGUY

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean-Michel MOREAU | 70 |

Monsieur Jean-Michel MOREAU est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège Charles PEGUY

C.20.52 Collège Emile Guillaumin – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Hervé BAUDOIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège Emile Guillaumin,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77

- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Hervé BAUDOIN | 70 |

Monsieur Hervé BAUDOIN est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège Emile Guillaumin

C.20.53 Collège François Villon – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur André JARDIN

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège François VILLON,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. André JARDIN | 70 |

Monsieur André JARDIN est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration du Collège François VILLON

C.20.54 Comité de pilotage départemental des aides à la pierre : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de pilotage départemental des aides à la pierre,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de pilotage départemental des aides à la pierre

C.20.55 Comité National d'Action Sociale (CNAS) : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Noël PRUGNAUD et de Madame Dorine JARDIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires (un élu et un agent communautaire) afin de représenter Moulins Communauté au sein du CNAS

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Noël PRUGNAUD | 70 |
| Mme. Dorine JARDIN | 70 |

Monsieur Noël PRUGNAUD et Mme Dorine JARDIN sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du CNAS

C.20.56 Comité Régional des Transports Collectifs (CRTC) : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Madame Marie-Thérèse JACQUARD et de Monsieur Yannick LUCOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du CRTC

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 70 |
| M. Yannick LUCOT | 70 |

Madame Marie-Thérèse JACQUARD et Monsieur Yannick LUCOT sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du CRTC

C.20.57 Comité de suivi Projet Santé Ville Hôpital : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Nathalie MARTINS, Maria BARRETO, Julien CARPENTIER, Annick DELIGEARD, Noël PRUGNAUD, Yannick MONNET, Pascal PERRIN et Alain DENIZOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 8 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de suivi du projet de santé Ville Hôpital

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Nathalie MARTINS | 70 |
| Mme. Maria BARRETO | 70 |
| M. Julien CARPENTIER | 70 |
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |
| M. Noël PRUGNAUD | 70 |
| M. Yannick MONNET | 70 |
| M. Pascal PERRIN | 70 |
| M. Alain DENIZOT | 70 |

Nathalie MARTINS, Maria BARRETO, Julien CARPENTIER, Annick DELIGEARD, Noël PRUGNAUD, Yannick MONNET, Pascal PERRIN et Alain DENIZOT sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de suivi du projet de santé Ville Hôpital

C.20.58 Désignation du représentant permanent de Moulins Communauté au sein de La Commission d'Attribution des Logements EVOLEA et autres organismes

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un représentant permanent de Moulins Communauté au sein d'EVOLEA

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée représentante permanente de Moulins Communauté au sein de la commission d'attribution des Logements EVOLEA et autres organismes,

C.20.59 Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Marie-Thérèse JACQUARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 70 |

Madame Marie-Thérèse JACQUARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité

C.20.60 Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des déchets non dangereux

Considérant la candidature de Monsieur Guillaume MARGELIDON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des déchets non dangereux

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Guillaume MARGELIDON | 70 |

Monsieur Guillaume MARGELIDON est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des déchets non dangereux

C.20.61 Commission de coordination des actions de Prévention des Expulsions Locatives (C.C.A.P.E.X) : représentation de Moulins Communauté

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (C.C.A.P.E.X),

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Dominique LEGRAND | 70 |

Madame Dominique LEGRAND est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (C.C.A.P.E.X),

C.20.62 Commission départementale de la nature des paysages et des sites : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Michel BARBARIN et de Monsieur Frédéric VERDIER,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Michel BARBARIN | 70 |
| M. Frédéric VERDIER | 70 |

Michel BARBARIN et Frédéric VERDIER sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites,

C.20.63 Commission départementale des risques majeurs : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Madame Annick DELIGEARD et de Monsieur Jean-Claude CHAMIGNON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de la Commission départementale des risques majeurs,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |
| M. Jean-Claude CHAMIGNON | 70 |

Annick DELIGEARD et Jean-Claude CHAMIGNON sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de la Commission départementale des risques majeurs,

C.20.64 Commission Locale de l'Eau : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Jean-Luc ALBOUY,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire de représenter Moulins Communauté au sein de la commission locale de l'eau,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean-Luc ALBOUY | 70 |

Monsieur Jean-Luc ALBOUY est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission locale de l'eau

C.20.65 Représentation de Moulins Communauté au sein de la commission de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Considérant les candidatures de Madame Bernadette MARTIN et de Monsieur André JARDIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Bernadette MARTIN | 70 |
| M. André JARDIN | 70 |

Madame Bernadette MARTIN et Monsieur André JARDIN sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein de la commission de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

C.20.66 Communauté OûRA : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Marie-Thérèse JACQUARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du COPIL et du CODIR de la communauté OûRA,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 70 |

Madame Marie-Thérèse JACQUARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du COPIL et du CODIR de la communauté OûRA,

**C.20.67 Conférence Régionale de l'Aménagement et du Développement du Territoire (C.R.A.D.T) :
représentation de Moulins Communauté**

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la Conférence Régionale de l'Aménagement et du Développement du Territoire (C.R.A.D.T),

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de la Conférence Régionale de l'Aménagement et du Développement du Territoire (C.R.A.D.T),

**C.20.68 Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Allier – Assemblée Générale :
Représentation de Moulins Communauté**

Considérant la candidature de Monsieur René MARTIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du C.A.U.E

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. René MARTIN | 70 |

Monsieur René MARTIN est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du C.A.U.E

C.20.69 Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Johnny KARI,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Johnny KARI | 70 |

Monsieur Johnny KARI est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative,

C.20.70 Conseil Départemental de Sécurité Civile : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Daniel MARCHAND et de Monsieur Jean-Claude CHAMIGNON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil départemental de sécurité civile.

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Daniel MARCHAND | 70 |
| M. Jean-Claude CHAMIGNON | 70 |

Monsieur Daniel MARCHAND et Monsieur Jean-Claude CHAMIGNON sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil départemental de sécurité civile.

C.20.71 Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Yannick LUCOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Yannick LUCOT | 70 |

Monsieur Yannick LUCOT est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

C.20.72 Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Auvergne (CRHH) : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Auvergne (CRHH)

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Auvergne

C.20.73 Établissement Public Loire – Comité syndical : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Joël LAMOUCHE et de Monsieur Guillaume MARGELIDON

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité syndical de l'Établissement public Loire

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Joël LAMOUCHE | 70 |
| M. Guillaume MARGELIDON | 70 |

Joël LAMOUCHE et Guillaume MARGELIDON sont respectivement désignés délégué titulaire et délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité syndical de l'Établissement public Loire

C.20.74 Désignation du représentant permanent de Moulins Communauté au sein de la société coopérative d'HLM EVOLEA, filiale de Moulins Habitat

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un représentant permanent de Moulins Communauté au sein d'ÉVOLEA

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée représentante permanente de Moulins Communauté au sein d'ÉVOLEA

C.20.75 EVOLEA – administrateurs au sein du conseil d’administration**DELIBERATION REPORTEE****C.20.76 Fonds de Participation des Habitants (FPH) – comité consultatif : représentation de Moulins Communauté**

Considérant la candidature de Monsieur Marwane FIKRY

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d’un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Fonds de participation des Habitants (FPH),

A l’issue des opérations de vote à l’aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d’abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Marwane FIKRY | 70 |

Monsieur Marwane FIKRY est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Fonds de participation des Habitants (FPH),

C.20.77 Fonds de solidarité Logement (FSL) : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Isabelle LASMAYOUS,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d’un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Fonds de Solidarité Logement (FSL)

A l’issue des opérations de vote à l’aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d’abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Isabelle LASMAYOUS | 70 |

Madame Isabelle LASMAYOUS est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Fonds de Solidarité Logement (FSL)

C.20.78 Comité de programmation du Groupe d'Action Locale Territoire Bourbon Pays de Moulins-Auvergne : représentation

Considérant les candidatures de Philippe BOISMENU, Jean-Michel BOURGEOT ; Frédéric VERDIER et Jean-Claude CHAMIGNON en qualité de délégués titulaires,

Considérant les candidatures de Jean-Michel LAROCHE, Alain CHERVIER, Philippe PRUGNEAU et Norbert BRUNOL en qualité de délégués suppléants,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 4 délégués titulaires et de 4 délégués suppléants afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de programmation Groupe d'Action Locale (G.A.L) « Territoire Bourbon Pays de Moulins-Auvergne »

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Philippe BOISMENU | 70 |
| M. Jean-Michel BOURGEOT | 70 |
| M. Frédéric VERDIER | 70 |
| M. Jean-Claude CHAMIGNON | 70 |
| M. Jean-Michel LAROCHE | 70 |
| M. Alain CHERVIER | 70 |
| M. Philippe PRUGNEAU | 70 |
| M. Norbert BRUNOL | 70 |

Philippe BOISMENU, Jean-Michel BOURGEOT, Frédéric VERDIER et Jean-Claude CHAMIGNON sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de programmation Groupe d'Action Locale (G.A.L) « Territoire Bourbon Pays de Moulins-Auvergne »

Jean-Michel LAROCHE, Alain CHERVIER, Philippe PRUGNEAU et Norbert BRUNOL sont désignés délégués suppléants afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité de programmation Groupe d'Action Locale (G.A.L) « Territoire Bourbon Pays de Moulins-Auvergne »

C.20.79 Groupement des Autorités Responsables de transport (G.A.R.T) : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Madame Marie-Thérèse JACQUARD et de Monsieur Yannick LUCOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport (G.A.R.T)

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77

- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Marie-Thérèse JACQUARD | 70 |
| M. Yannick LUCOT | 70 |

Madame Marie-Thérèse JACQUARD et Monsieur Yannick LUCOT sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport (G.A.R.T)

C.20.80 Groupement des Utilisateurs de Tennis de l'Agglomération Moulinoise (GUTAM) : Assemblée générale et comité de Direction : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Hervé BAUDOIN et de Monsieur Jérôme LABONNE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'assemblée générale et du comité de direction du Groupement des Utilisateurs de Tennis de l'Agglomération Moulinoise (GUTAM),

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Hervé BAUDOIN | 70 |
| M. Jérôme LABONNE | 70 |

Hervé BAUDOIN et Jérôme LABONNE sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'assemblée générale et le comité de direction du Groupement des Utilisateurs de Tennis de l'Agglomération Moulinoise (GUTAM),

C.20.81 Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Allier : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Jean D'ANDLAU

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'administration de l'IUT

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77

- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean D'ANDLAU | 70 |

Monsieur Jean D'ANDLAU est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration de l'IUT.

C.20.82 Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole du Bourbonnais – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Pierre BRENON

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole du Bourbonnais (L.E.G.T.A)

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Pierre BRENON | 70 |

Monsieur Pierre BRENON est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole du Bourbonnais (L.E.G.T.A)

C.20.83 Lycée Technique Jean Monnet – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Maria BARRETO

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée Technique Jean MONNET - Yzeure

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70

- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Maria BARRETO | 70 |

Madame Maria BARRETO est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée Technique Jean MONNET - Yzeure

C.20.84 Lycée Théodore de Banville - Moulins – Conseil d'administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Xavier FAIVRE-DUBOZ

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée Théodore de Banville à Moulins

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Xavier FAIVRE-DUBOZ | 70 |

Monsieur Xavier FAIVRE-DUBOZ est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration du Lycée Théodore de Banville

C.20.85 Mission Locale – Assemblée générale: représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Nathalie MARTINS, Marwane FIKRY, Nicole TABUTIN, Jean D'ANDLAU, Martine AURAMBOUT-SOULIER, Guillaume MARGELIDON, Annick DELIGEARD, Isabelle LASMAYOUS, Anne KEBOUR, Véronique RIBIER, Yannick MONNET, Mathieu GEFFRAY, Camille CORTEGGIANI, Maud BELIN et Aline MAURICE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 15 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'Assemblée générale de la Mission Locale

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Nathalie MARTINS | 70 |

| | |
|--------------------------------|----|
| M. Marwane FIKRY | 70 |
| Mme. Nicole TABUTIN | 70 |
| M. Jean D'ANDLAU | 70 |
| Mme. Martine AURAMBOUT-SOULIER | 70 |
| M. Guillaume MARGELIDON | 70 |
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |
| Mme. Isabelle LASMAYOUS | 70 |
| Mme. Anne KEBOUR | 70 |
| Mme. Véronique RIBIER | 70 |
| M. Yannick MONNET | 70 |
| M. Mathieu GEFFRAY | 70 |
| Mme. Camille CORTEGGIANI | 70 |
| Mme. Maud BELIN | 70 |
| Mme. Aline MAURICE | 70 |

Nathalie MARTINS, Marwane FIKRY, Nicole TABUTIN, Jean D'ANDLAU, Martine AURAMBOUT-SOULIER, Guillaume MARGELIDON, Annick DELIGEARD, Isabelle LASMAYOUS, Anne KEBOUR, Véronique RIBIER, Yannick MONNET, Mathieu GEFFRAY, Camille CORTEGGIANI, Maud BELIN, Aline MAURICE sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'Assemblée générale de la mission locale

C.20.86 Mission Locale – Conseil d'Administration : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Nathalie MARTINS, Nicole TABUTIN, Jean D'ANDLAU, Guillaume MARGELIDON, Isabelle LASMAYOUS, Véronique RIBIER, Camille CORTEGGIANI,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 7 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Nathalie MARTINS | 70 |
| Mme. Nicole TABUTIN | 70 |
| M. Jean D'ANDLAU | 70 |
| M. Guillaume MARGELIDON | 70 |
| Mme. Isabelle LASMAYOUS | 70 |
| Mme. Véronique RIBIER | 70 |
| Mme. Camille CORTEGGIANI | 70 |

Nathalie MARTINS, Nicole TABUTIN, Jean D'ANDLAU, Guillaume MARGELIDON, Isabelle LASMAYOUS, Véronique RIBIER, Camille CORTEGGIANI sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration de la mission locale

C.20.87 NATURA 2000 – Comité de pilotage : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Frédéric Verdier

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage Natura 2000

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Frédéric VERDIER | 70 |

Monsieur Frédéric VERDIER est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage Natura 2000

C.20.88 Office de Tourisme de Moulins et sa région – Conseil d'Administration : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Michel BARBARIN, Camille CORTEGGIANI, Alain BORDE, Annick DELIGEARD, Carine BARILLET, Véronique LAFORET, Bernadette MARTIN, Philippe TOURET, Philippe PRUGNEAU, Martine AURAMBOUT-SOULIER, Frédéric VERDIER et François LARRIERE-SEYS

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 12 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Moulins et sa région

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Michel BARBARIN | 70 |
| Mme. Camille CORTEGGIANI | 70 |
| M. Alain BORDE | 70 |
| Mme Annick DELIGEARD | 70 |
| Mme. Carine BARILLET | 70 |
| Mme. Veronique LAFORET | 70 |
| Mme. Bernadette MARTIN | 70 |
| M. Philippe TOURET | 70 |

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| M. Philippe PRUGNEAU | 70 |
| Mme. Martine AURAMBOUT-SOULIER | 70 |
| M. Frédéric VERDIER | 70 |
| M. François LARRIERE-SEYS | 70 |

Michel BARBARIN, Camille CORTEGGIANI, Alain BORDE, Annick DELIGEARD, Carine BARILLET, Véronique LAFORET, Bernadette MARTIN, Philippe TOURET, Philippe PRUGNEAU, Martine AURAMBOUT-SOULIER, Frédéric VERDIER et François LARRIERE-SEYS sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme de Moulins et sa région.

C.20.89 Office de Tourisme de Moulins et sa région – Bureau : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Michel BARBARIN, Bernadette MARTIN, Martine AURAMBOUT-SOULIER et François LARRIERE-SEYS,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 4 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Bureau de l'Office de Tourisme de Moulins et sa région

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| M. Michel BARBARIN | 70 |
| Mme. Bernadette MARTIN | 70 |
| Mme. Martine AURAMBOUT-SOULIER | 70 |
| M. François LARRIERE-SEYS | 70 |

Michel BARBARIN, Bernadette MARTIN, Martine AURAMBOUT-SOULIER et François LARRIERE-SEYS sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du Bureau de l'Office de Tourisme de Moulins et sa région.

C.20.90 Programme de rénovation urbaine Moulins Sud – Yzeure le Plessis - comité de pilotage : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Pascal PERRIN, Dominique LEGRAND, Nathalie MARTINS et Jean-Michel BOURGEOT,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de 4 délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage du Programme de rénovation urbaine Moulins Sud – Yzeure le Plessis

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boitiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0

- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Pascal PERRIN | 70 |
| Mme. Dominique LEGRAND | 70 |
| Mme. Nathalie MARTINS | 70 |
| M. Jean-Michel BOURGEOT | 70 |

Pascal PERRIN, Dominique LEGRAND, Nathalie MARTINS et Jean-Michel BOURGEOT sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage du Programme de rénovation urbaine Moulins Sud – Yzeure le Plessis

C.20.91 Comité consultatif Réserve du Val d'Allier : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Frédéric VERDIER,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité consultatif Réserve du Val d'Allier

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Frédéric VERDIER | 70 |

Monsieur Frédéric VERDIER est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du Comité consultatif Réserve du Val d'Allier

C.20.92 SAGE Aval d'Allier – Comité de pilotage : représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Jean-Luc ALBOUY et de Monsieur Guillaume MARGELIDON,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation de deux délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage du SAGE Aval Allier,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2

- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean-Luc ALBOUY | 70 |
| M. Guillaume MARGELIDON | 70 |

Jean-Luc ALBOUY et Guillaume MARGELIDON sont désignés délégués titulaires afin de représenter Moulins Communauté au sein du SAGE Aval Allier,

C.20.93 Schéma régional du haut et très haut débit – comité de pilotage : Représentation de Moulins Communauté

Considérant les candidatures de Monsieur Jérôme LABONNE

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage du Schéma Régionale du Haut et très haut débit,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jérôme LABONNE | 70 |

Monsieur Jérôme LABONNE est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité de pilotage du Schéma Régionale du Haut et très haut débit,

C.20.94 Schéma Très Haut Débit : Désignation des représentants de Moulins Communauté pour siéger au sein du conseil d'administration de la Régie régionale (Auvergne Numérique) pour la période 2020-2021

Considérant les candidatures de Monsieur Jérôme LABONNE et de Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration de la Régie régionale (Auvergne Numérique) pour la période 2020-2021

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2

- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|--------------------------------|-----------------------------|
| M. Jérôme LABONNE | 70 |
| M. Dominique DESFORGES-DESAMIN | 70 |

Monsieur Jérôme LABONNE et Monsieur Dominique DESFORGES-DESAMIN sont désignés respectivement délégué titulaire et suppléant afin de représenter Moulins Communauté au sein du conseil d'administration de la Régie régionale (Auvergne Numérique) pour la période 2020-2021

C.20.95 Solidaires pour l'habitat (SOLiHA): représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Madame Annick DELIGEARD,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'assemblée générale de SOLiHA Allier,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Mme. Annick DELIGEARD | 70 |

Madame Annick DELIGEARD est désignée déléguée titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein de l'assemblée générale de SOLiHA Allier,

C.20.96 Syndicat mixte Nièvre Numérique : représentation de Moulins Communauté

Considérant la candidature de Monsieur Jean-Luc GAUTHIER,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, :

- **De procéder** à la désignation d'un délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité syndical du syndicat mixte Nièvre Numérique,

A l'issue des opérations de vote à l'aide des boîtiers électroniques, le dépouillement électronique fait apparaître, au premier tour de scrutin, les résultats suivants :

- Nombre de conseillers ne prenant pas part au vote : 0
- Nombre de vote électroniques validés : 77
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre d'abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 70
- Majorité absolue : 35

| NOM ET PRENOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |
|-----------------------------|-----------------------------|
| M. Jean-Luc GAUTHIER | 70 |

Monsieur Jean-Luc GAUTHIER est désigné délégué titulaire afin de représenter Moulins Communauté au sein du comité syndical du syndicat mixte Nièvre Numérique,

C.20.97 Commissions thématiques – Modification de la composition des commissions "Aménagement, Ruralité, Urbanisme et Habitat" et "Grands Travaux, Equipements sportifs et culturels, Patrimoine"

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **de désigner** Madame Dominique LEGRAND comme déléguée communautaire pour siéger au sein de la commission « Aménagement, Ruralité, Urbanisme et Habitat »
- **de désigner** Madame Dominique LEGRAND comme déléguée communautaire pour siéger au sein de la commission « Grands travaux, Equipements sportifs et culturels, Patrimoine »
- **FINANCES :**

C.20.98 Compte de gestion 2019- approbation

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité absolue (75 VOIX POUR ; 2 ABSTENTIONS) :

- **de déclarer** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur de la Communauté d'Agglomération de Moulins est en concordance avec le compte administratif établi par l'Ordonnateur,
- **de décider** d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2019.

C.20.99 Compte administratif 2019 Moulins Communauté

Réuni sous la présidence de Madame Annick DELIGEARD, élu président de séance en application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 du Budget Principal de Moulins Communauté et sur les comptes administratifs des Budgets Annexes dressés par Monsieur Pierre-André PERISSOL, Président qui s'est retiré au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives dudit exercice ;

Considérant le compte administratif ci-annexé dont les éléments essentiels sont les suivants :

I – BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif du budget principal présente pour 2019 un excédent global de clôture de 17 555 510.36 €.

Il s'établit ainsi :

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|---|-----------------|
| <u>Dépenses</u> | 34 656 098.57 € |
| -Mouvements réels | 31 924 153.18 € |
| <i>Chapitre 011 Charges à caractère général</i> | 4 432 919.77 € |
| <i>Chapitre 012 Charges de personnel</i> | 8 099 008.31 € |
| <i>Chapitre 014 Atténuation de produits</i> | 17 628 720.00 € |

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

| | |
|--|-----------------|
| <i>Chapitre 65 Autres charges de gestion courante</i> | 1 590 962.62 € |
| <i>Chapitre 66 Charges financières</i> | 150 760.85 € |
| <i>Chapitre 67 Charges exceptionnelles</i> | 21 781.63 € |
| -Mouvements d'ordre | 2 731 945.39 € |
| <u>Recettes</u> | 51 505 854.76 € |
| -Mouvements réels | 39 274 886.36 € |
| <i>Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses</i> | 1 588 891.38 € |
| <i>Chapitre 73 Impôts et taxes</i> | 28 187 376.72 € |
| <i>Chapitre 74 Dotations, subventions, participations</i> | 9 006 237.49 € |
| <i>Chapitre 75 Autres produits de gestion courante</i> | 92 265.47 € |
| <i>Chapitre 76 Produits financiers</i> | 0.34 € |
| <i>Chapitre 77 Produits exceptionnels</i> | 307 186.64 € |
| <i>Chapitre 013 Atténuation de charges</i> | 92 928.32 € |
| -Mouvements d'ordre | 74 358.00 € |
| -Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) | 12 156 610.40 € |

B- SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|--|-----------------|
| <u>Dépenses</u> | 10 807 992.32 € |
| - Mouvements réels | 10 733 634.32 € |
| <i>Chapitre 13 Subventions d'investissement</i> | 564 504.67 € |
| <i>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées</i> | 707 086.58 € |
| <i>Chapitre 20 Immobilisations incorporelles</i> | 2 188 807.63 € |
| <i>Chapitre 204 Subventions d'équipement versées</i> | 1 881 073.33 € |
| <i>Chapitre 21 Immobilisations corporelles</i> | 3 482 481.07 € |
| <i>Chapitre 23 Immobilisations en cours</i> | 1 909 681.04 € |
| - Mouvements d'ordre de section à section | 74 358.00 € |
| - Restes à réaliser 2019 | 14 006 495.85 € |

RECETTES

11 513 746.49 €

| | |
|--|----------------|
| - Mouvements réels | 2 380 508.04 € |
| <i>Chapitre 10 Dotations et fonds divers</i> | 5 232 585.80 € |
| <i>Chapitre 13 Subventions d'investissement</i> | 1 684 982.59 € |
| <i>Chapitre 204 Subventions d'équipement versées</i> | 2 301.11 € |
| <i>Chapitre 21 Immobilisations corporelles</i> | 537.83 € |
| <i>Chapitre 23 Immobilisations en cours</i> | 872.83 € |
| - Mouvements d'ordre de section à section | 2 731 845.39 € |
| - Excédent d'investissement reporté | 1 860 520.94 € |
| - Restes à réaliser 2019 | 7 764 901.21 € |

II – BUDGETS ANNEXES**PARC DES EXPOSITIONS**

Le compte administratif du budget du parc des expositions présente pour 2018 un déficit global de clôture de 26 107,96 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 251 556,90 €

Chapitres

| | |
|---|--------------|
| 011 Charges à caractère général | 25 925,00 € |
| 66 Charges financières | 91 645,47 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 133 986,43 € |

Recettes : 251 556,90 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 74 Dotations et participations | 83 292,49 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 92 529,44 € |
| 042 Opé. d'ordre de transferts entre sections | 52 392,37 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 23 342,60 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 413 232,22 €

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 16 Remboursement d'emprunts et dettes | 194 407,23 € |
| 21 Immobilisations en cours | 159 300,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 52 392,37 € |
| 2762 Créances sur transfert droits déduction TVA | 7 132,62 € |

Recettes : 387 124,26 €

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 27 Autres immobilisations financières | 7 132,62 € |
| 001 Excédent d'investissement reporté | 79 572,59 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 159 300,00 € |
| 28 Amortissement immo | 133 986,43 € |
| 2312 Constructions | 7 132,62 € |

TRANSPORTS URBAINS

Le compte administratif du budget des transports urbains présente pour 2019 un déficit global de clôture de 86 898.61 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 689 037.20 €

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 011 Charges à caractère général | 3 444 137.77 € |
| 012 Charges de personnel | 39 153.34 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 3 000.00 € |
| 66 Charges financières | 33 219.02 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 169 527.07 € |

Recettes : 3 884 187.49 €

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 70 Produits services divers | 248 615.02 € |
| 73 Produits issus de la fiscalité | 2 788 508.88 € |
| 74 Subventions d'exploitation | 535 489.49 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 1 554.78 € |
| 77 Produits exceptionnels | 219.64 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 6 684.35 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 303 115.33 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 173 830.78 €

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 16 Remboursement d'emprunts et dettes | 134 040.60 € |
| 20 Immobilisations incorporelles | 40 037.94 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 14 760.00 € |
| 23 Immobilisations en cours | 978 307.89 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 6 684.35 € |

Restes à réaliser 2019 33 765.23 €

Recettes : 891 781.88 €

Chapitres

| | | |
|--|--------------|---|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 169 527.07 | € |
| 001 Excédent d'investissement | 722 254.81 € | |
| Restes à réaliser 2019 | 418 303.00 € | |

MULTISERVICES BRESNAY

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

Le compte administratif du budget Multiservices Bresnay présente pour 2019 un excédent global de clôture de 18 408,18 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 14 545,76 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 1 385,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 0,14 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 13 160,62 € |

Recettes : 24 423,76 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 12 689,05 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 11 734,71 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 12 689,05 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 12 689,05 € |
|--|-------------|

Recettes : 21 219,23 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 13 160,62 € |
| 001 Excédent d'investissement reporté | 8 058,61 € |

ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget assainissement présente pour 2019 un excédent global de clôture de 4 937 629,78 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 5 011 232,62 €

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 011 Charges à caractère général | 1 900 431,58 € |
| 012 Charges de personnel | 459 891,02 € |
| 014 Atténuation de produits | 422 759,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 39 775,73 € |
| 66 Charges financières | 283 981,02 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 130 872,25 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 1 773 522,02 € |

Recettes : 8 309 351,14 €

Chapitres

| | | |
|-----|---|----------------|
| 70 | Ventes de produits fabriqués, prestations... | 4 294 957,66 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 46 973,87 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 355 454,38 € |
| 042 | Opérations d'ordre de transferts entre sections | 492 616,35 € |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 3 119 348,88 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 537 042,96 €

Chapitres

| | | |
|-----|--|----------------|
| 20 | Immobilisations incorporelles | 62 944,14 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 11 348,05 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 1 757 735,83 € |
| 16 | Emprunts | 1 029 336,48 € |
| 040 | Opérations d'ordres transfert entre sections | 492 616,35 € |
| 041 | Opérations patrimoniales | 168 815,81 € |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 14 246,30 € |

Recettes : 5 176 554,22 €

Chapitres

| | | |
|-----|--|----------------|
| 13 | Subventions d'investissement | 365 259,00 € |
| 16 | Emprunts | 800 000,00 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 2 130,64 € |
| 001 | Excédent d'investissement reporté | 1 820 461,85 € |
| 10 | Dotations, fond divers et réserves | 246 364,90 € |
| 040 | Opérations d'ordres transfert entre sections | 1 773 522,02 € |
| 041 | Opérations patrimoniales | 168 815,81 € |

SPANC

Le compte administratif du budget SPANC présente pour 2019 un excédent global de clôture de 12 550,47 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 36 009,01 €

Chapitres

| | | |
|-----|-----------------------------|-------------|
| 011 | Charges à caractère général | 16 711,55 € |
| 012 | Charges de personnel | 4 199,46 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 15 098,00 € |

Recettes : 36 782,48 €

Chapitres

| | | |
|----|--|-------------|
| 70 | Ventes de produits fabriqués, prestations... | 30 177,77 € |
|----|--|-------------|

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

002 Excédent de fonctionnement reporté 6 604,71 €

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 11 777,00 €

Chapitres

001 Excédent d'investissement reporté 11 777,00 €

ESPACE FORME

Le compte administratif du budget espace forme présente pour 2019 un excédent global de clôture de 220 ,42 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 33 881,82 €

Chapitres

011 Charges à caractère général 9 028,03 €
012 Charges de personnel 23 496,93 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections 1 356,86 €

Recettes : 33 882,22 €

Chapitres

70 Produits des services et du domaine 17 421,66 €
75 Autres produits de gestion courante 14 793,56 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections 1 667,00 €

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 963,55 €

Chapitres

20 Immobilisations corporelles 264,12 €
21 Immobilisations corporelles 159,60 €
23 Immobilisations en cours 872,83 €
040 Opérations d'ordres transfert entre sections 1 667,00 €

Recettes : 3 183,57 €

Chapitres

001 Excédent d'investissement reporté 530,16 €
040 Opérations d'ordres transfert entre sections 1 296,55 €
28183 Immobilisations 171,44 €
28188 Immobilisations 1 185,42 €

PRODUCTION ENERGIE SOLAIRE

Le compte administratif du budget production d'énergie solaire présente pour 2019 un excédent global de clôture de 39 148,84 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 25 058,51 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 34,69 € |
| 66 Charges financières | 7 866,58 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 17 157,24 € |

Recettes : 64 535,46 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations... | 21 729,62 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 0,06 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 5 008,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 37 797,78 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 20 964,38 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 16 Emprunts | 15 956,38 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 5 008,00 € |

Recettes : 20 636,27 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 17 157,24 € |
| 001 Excédent d'investissement reporté | 3 479,03 € |

PARCS DE STATIONNEMENT

Le compte administratif du budget parcs de stationnement présente pour 2019 un excédent global de clôture de 23 531,88 €.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 83 326,21 €

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 40 057,83 € |
| 012 Charges de personnel | 38 886,38 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 4 382,00 € |

Recettes : 102 476,09 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 70 Produits des services et du domaine | 86 542,00 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 2,28 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 15 931,81 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 12 989,00 €

Chapitres

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| 001 Déficit d'investissement reporté | 12 989,00 € |
|--------------------------------------|-------------|

Recettes : 17 371,00 €

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 10 Excédent de fonctionnement capitalisé | 12 989,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 4 382,00 € |

ZA LES PORTES DE L'ALLIER

Le compte administratif du budget ZA Portes de l'Allier présente pour 2019 un excédent global de clôture de 1 232 003.91 €.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 458 346.50 €

Chapitres

| | |
|---|--------------|
| 011 Charges à caractère général | 58 886.24 € |
| 012 Charges de personnel | 399 402.00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 0.28 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 57.98 € |

Recettes : 2 148 580.95 €

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 77 Produits exceptionnels | 57.98 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 458 288.52 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 1 690 234.45 € |

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 458 288.52 €

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 458 288.52 € |
|--|--------------|

Recettes : 57.98 €

Chapitres

| | |
|--|---------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 57.98 € |
|--|---------|

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, après que le Président se soit retiré de la salle de réunion, décide, à la majorité absolue (7 ABSTENTIONS):

- **D'adopter** le compte administratif de l'exercice 2019.

C.20. 100 Affectation résultats exercice 2019

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **d'affecter** au budget primitif 2020 les résultats de l'exercice 2019, conformément aux propositions annexées à la délibération

C.20.101 Débat d'Orientations Budgétaires 2020

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- **De donner** acte au Président de l'organisation de ce débat sur les orientations générales du budget de l'exercice 2020,
- **De prendre acte**, conformément à l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et à ses textes d'application, du rapport ci annexé relatif à la situation interne et territoriale en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de Moulins Communauté, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,

C.20.102 Budget Primitif 2020

Considérant le budget primitif annexé à la délibération et dont les éléments essentiels sont les suivants :

I – BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'élève, en mouvements budgétaires, à la somme de 76 612 003,95 € en dépenses et à la somme de 80 622 484,65 € en recettes.

- Section d'investissement

| | |
|----------|-----------------|
| Dépenses | 30 351 681,39 € |
| Recettes | 30 351 681,39 € |

- Section de fonctionnement

| | |
|----------|-----------------|
| Dépenses | 46 260 322,56 € |
| Recettes | 50 270 803,26 € |

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | |
|---------------------|-----------------|
| <u>Dépenses</u> | 46 260 322,56€ |
| -Mouvements réels | 36 279 365,02 € |
| -Mouvements d'ordre | 9 980 957,54 € |

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

| | |
|---|-----------------|
| <u>Recettes</u> | 50 270 803,26€ |
| -Mouvements réel | 38 922 218,54 € |
| -Mouvements d'ordre | 34 669,00 € |
| -Excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) | 11 313 915,72 € |

DEPENSES

Les dépenses réelles, évaluées poste par poste, pour un montant de 36 279 365,02 € se présentent ainsi :

| | |
|--|-----------------|
| Chapitre 011 Charges à caractère général | 4 874 928,20 € |
| Chapitre 012 Charges de personnel | 9 190 140,47 € |
| Chapitre 022 Dépenses imprévues | 2 000 000,00 € |
| Chapitre 014 Atténuation de produits | 17 740 620,00 € |
| Chapitre 65 Autres charges de gestion courante | 1 815 585,35 € |
| Chapitre 66 Charges financières | 166 000,00 € |
| Chapitre 67 Charges exceptionnelles | 492 091,00 € |

Les dépenses d'ordre d'un montant de 9 980 957,54 € sont constituées par :

| | |
|--|----------------|
| Chapitre 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 2 701 379,00 € |
| Chapitre 023 Virement à la section d'investissement | 7 279 578,54 € |

RECETTES

Les recettes réelles évaluées à 38 922 218,54 € se répartissent ainsi :

| | |
|---|-----------------|
| Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses | 1 806 335,00 € |
| Chapitre 73 Impôts et taxes | 27 965 498,00 € |
| Chapitre 74 Dotations, subventions, participations | 8 882 206,54 € |
| Chapitre 75 Autres produits de gestion courante | 88 179,00 € |
| Chapitre 76 Produits financiers | - |
| Chapitre 77 Produits exceptionnels | 80 000,00 € |
| Chapitre 013 Atténuation de charges | 100 000,00 € |

et comprennent notamment

- **le produit global des impôts et taxes (chapitre 73)** qui s'élève à : 27 965 498,00 €

dont les principaux postes sont :

| | |
|--|-----------------|
| *Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe additionnelle sur le foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises | 15 036 210,00 € |
| *Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises | 3 148 674,00 € |
| *Taxe sur les surfaces commerciales | 971 899,00 € |
| *Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux | 428 532,00 € |

Moulins Communauté encaisse également certaines taxes pour le compte d'autres organismes, ce qui donne donc lieu à encaissement-décaissement :

| | |
|---|----------------|
| * Taxe d'enlèvement des ordures ménagères | 7 625 848,00 € |
| * Taxe de séjour | 100 000,00 € |

- les dotations, subventions et participations (chapitre 74) qui s'élèvent à 8 882 206,54 €

se composent notamment de :

| | |
|--------------------------------|----------------|
| la Dotation d'Intercommunalité | 2 421 403,00 € |
| la Dotation de Compensation | 3 880 511,00 € |

Allocations compensatrices :

| | |
|-----------------|--------------|
| Taxe habitation | 832 530,00 € |
|-----------------|--------------|

Les recettes d'ordre pour un montant de 34 669,00 € sont constituées par :

| | |
|--|-------------|
| Chapitre 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 34 669,00 € |
|--|-------------|

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

| | |
|-----------------|-----------------|
| <u>Dépenses</u> | 30 351 681,39 € |
|-----------------|-----------------|

| | |
|---|-----------------|
| * Mouvements réels | 16 310 516,54 € |
| dont 632 000,00 € correspondant au remboursement en capital de la dette | |
| * Mouvements d'ordre de section à section | 34 669,00 € |
| * Restes à réaliser 2019 | 14 006 495,85 € |

| | |
|-----------------|-----------------|
| <u>Recettes</u> | 30 351 681,39 € |
|-----------------|-----------------|

| | |
|---|----------------|
| * Mouvements réels | 6 364 228,00 € |
| * Mouvements d'ordre de section à section | 9 980 957,54 € |
| * Restes à réaliser 2019 | 7 764 901,21 € |
| * Excédent d'investissement | 705 754,17 € |
| * Compte 1068 correspondant à la reprise anticipée en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement | 5 535 840,47 € |

DEPENSES

Les dépenses réelles évaluées pour un montant de 16 310 516,54 € se répartissent ainsi :

* Mouvements de dettes (chapitre 16)

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Remboursement du capital de la dette | 632 000,00 € |
| Autres dettes | 95 000,00 € |

* Equipement

| | |
|---|----------------|
| Chapitre 20 Immobilisations incorporelles | 2 164 407,00 € |
| Chapitre 204 Subventions d'équipement versées | 2 414 620,54 € |
| Chapitre 21 Immobilisations corporelles | 1 903 897,00 € |
| Chapitre 23 Immobilisations en cours | 9 100 592,00 € |

Les dépenses d'ordre d'un montant de 34 669,00 € se répartissent ainsi :

- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections 34 669,00 €

RECETTES

Les recettes réelles évaluées à 6 364 228,00 € sont constituées par :

* Les subventions d'investissement (Chapitre 13) 5 044 228,00 €

* FCTVA 875 000,00 €

* Les produits des cessions d'immobilisations 445 000,00 €

Les recettes d'ordre pour un montant de 9 980 957,54 € sont constituées par :

- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transferts entre sections 2 701 379,00 €

- Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement 7 279 578,54 €

II – BUDGETS ANNEXES

PARC DES EXPOSITIONS

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 440 914,33 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|--------------|
| 011 Charges à caractère général | 28 000,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 1,00 € |
| 66 Charges financières | 87 110,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 148 682,40 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 177 120,93 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|--------------|
| 74 Dotations et participations | 256 218,96 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 90 000,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 94 695,37 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 335 803,33 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 16 Remboursement d'emprunts et dettes | 205 000,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 10 000,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 94 695,37 € |
| 001 Déficit d'investissement reporté | 26 107,96 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 13 Subvention d'équipement reçue | 10 000,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 148 682,40 € |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 177 120,93 € |

TRANSPORTS URBAINS

- la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 4 220 290,62 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 011 Charges à caractère général | 3 842 939,00 € |
| 012 Charges de personnel | 39 600,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 10,00 € |
| 66 Charges financières | 34 000,00 € |
| 67 Dépenses exceptionnelles | 52 853,38 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 80 000,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 170 888,24 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 70 Produits services divers | 690 000,00 € |
| 73 Produits issus de la fiscalité | 2 790 000,00 € |
| 74 Subventions d'exploitation | 536 955,98 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 1 500,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 6 684,35 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 195 150,29 € |

- la section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 969 191,24 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| 16 Remboursement d'emprunts et dettes | 140 000,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 25 000,00 € |

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

| | |
|--|--------------|
| 23 Immobilisations en cours | 481 692,76 € |
| Restes à réaliser | 33 765,23 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 6 684,35 € |
| 001 Déficit d'investissement reporté | 282 048,90 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 16 Emprunt | 300 000,00 € |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 80 000,00 € |
| Restes à réaliser | 418 303,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 170 888,24 € |

MULTISERVICES BRESNAY

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 22 568,00 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 1 500,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 7 907,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 13 161,00 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 12 690,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 9 878,00 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 21 691,18 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 23 Immobilisations en cours | 9 001,18 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 12 690,00 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 13 161,00 € |
| 001 Excédent d'investissement reporté | 8 530,18 € |

ASSAINISSEMENT

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 7 779 514,52 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 011 Charges à caractère général | 2 212 190,00 € |
| 012 Charges de personnel | 445 700,00 € |
| 014 Atténuation de produits | 620 000,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 106 537,52 € |
| 66 Charges financières | 383 000,00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 266 200,00 € |
| 022 Dépenses imprévues | 200 640,00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 2 000 000,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 1 545 247,00 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations... | 4 070 000,00 € |
| 74 Subvention d'exploitation | 16 200,00 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 5 700,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 389 496,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 3 298 118,52 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 6 683 317,26 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|----------------|
| 20 Immobilisations incorporelles | 186 360,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 1 083 656,77 € |
| 23 Immobilisations en cours | 2 795 000,00 € |
| 16 Emprunts | 1 082 000,00 € |
| 020 Dépenses imprévues | 275 325,00 € |
| Restes à réaliser | 671 479,49 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 389 496,00 € |
| 041 Opérations patrimoniales | 200 000,00 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|----------------|
| 13 Subventions d'investissement | 398 559,00 € |
| 16 Emprunts | 800 000,00 € |
| 23 Immobilisations en cours | 100 000,00 € |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 2 000 000,00 € |
| 001 Excédent d'investissement | 1 639 511,26 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 1 545 247,00 € |
| 041 Opérations patrimoniales | 200 000,00 € |

EAU

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 5 306 788,77 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---------------------------------|--------------|
| 011 Charges à caractère général | 952 602,00 € |
|---------------------------------|--------------|

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

| | |
|---|----------------|
| 012 Charges de personnel | 580 900,00 € |
| 014 Atténuation de produits | 420 000,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 27 000,00 € |
| 66 Charges financières | 169 739,00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 751 262,77 € |
| 022 Dépenses imprévues | 266 285,00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 1 539 000,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 600 000,00 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|-----------------|
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations... | 2 206 000, 00 € |
| 77 Produits exceptionnels | 2 978 888,77 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 121 900,00 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme 3 098 791,02 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|--------------|
| 20 Immobilisations incorporelles | 345 538,00 € |
| 21 Immobilisations corporelles | 786 248,76 € |
| 23 Immobilisations en cours | 938 292,00 € |
| 16 Emprunts | 365 000,00 € |
| 10 Dotations, fonds divers | 30 439,99 € |
| Restes à réaliser | 511 372,27 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 121 900,00 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|----------------|
| 10 Dotations, fond divers | 359 791,02 € |
| 16 Emprunts | 500 000,00 € |
| 23 Immobilisations en cours | 100 000,00 € |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 1 539 000,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 600 000,00 € |

SPANC

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 36 773,47 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 30 770,47 € |
| 012 Charges de personnel | 4 350,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 130,00 € |
| 67 Charges exceptionnelles | 300,00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 1 223,00 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations... | 36 000,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 773,47 € |

- **la section d'investissement** s'élève en recettes à la somme 13 000,00 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|----------------------------------|-------------|
| 20 Immobilisations incorporelles | 3 000,00 € |
| Restes à réaliser | 10 000,00 € |

Recettes

Chapitre

| | |
|--|-------------|
| 001 Excédent d'investissement reporté | 11 777,00 € |
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 1 223,00 € |

ESPACE FORME

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 41 049,86 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 15 826,00 € |
| 012 Charges de personnel | 23 800,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 10,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 1 413,86 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 70 Produits des services et du domaine | 20 000,00 € |
| 75 Autres produits de gestion courante | 20 186,46 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 863,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 0,40 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 4 111,19 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|------------|
| 21 Immobilisations corporelles | 3 055,06 € |
| 23 Immobilisations en cours | 193,13 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 863,00 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|-------------------------------|----------|
| 001 Excédent d'investissement | 220,02 € |
|-------------------------------|----------|

MOULINS COMMUNAUTE

Conseil Communautaire
Séance du 30 juillet 2020

| | |
|--|------------|
| 13 Subventions d'investissement | 2 477,31 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 1 413,86 € |

PRODUCTION ENERGIE SOLAIRE

- **la section de fonctionnement** s'élève en dépenses à la somme de 43 809,00 € et en recettes à la somme 66 157,84 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 4 300,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 100,00 € |
| 66 Charges financières | 7 400,00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 14 851,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 17 158,00 € |

Recettes :

Chapitres

| | |
|---|-------------|
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations... | 22 000,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 5 009,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 39 148,84 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 32 337,11 €.

Dépenses

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 21 Immobilisations corporelles | 10 000,00 € |
| 16 Emprunts | 17 000,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 5 009,00 € |
| 001 Déficit d'investissement reporté | 328,11 € |

Recettes

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 14 851,00 € |
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 17 158,00 € |
| 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé | 328,11 € |

PARCS DE STATIONNEMENT

- **la section de fonctionnement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 100 149,88 €.

Dépenses :

Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 011 Charges à caractère général | 55 321,88 € |
| 012 Charges de personnel | 39 200,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 10,00 € |
| 023 Virement à la section d'investissement | 1 236,00 € |
| 042 Opérations d'ordre | 4 382,00 € |

Recettes :Chapitres

| | |
|--|-------------|
| 70 Produits des services et du domaine | 81 000,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 19 149,88 € |

- **la section d'investissement** s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 10 000,00 €.

DépensesChapitres

| | |
|--------------------------------|-------------|
| 21 Immobilisations corporelles | 10 000,00 € |
|--------------------------------|-------------|

RecettesChapitres

| | |
|--|------------|
| 021 Virement de la section de fonctionnement | 1 236,00 € |
| 001 Excédent d'investissement | 4 382,00 € |
| 040 Opérations d'ordre | 4 382,00 € |

ZA LES PORTES DE L'ALLIER

- **la section de fonctionnement** s'élève en dépenses à la somme de 888 250,54 € et en recettes à la somme de 1 915 763,73 €.

Dépenses :Chapitres

| | |
|---|--------------|
| 011 Charges à caractère général | 215 000,00 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 10,00 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 673 240,54 € |

Recettes :Chapitres

| | |
|---|----------------|
| 77 Produits exceptionnels | 10 519,28 € |
| 042 Opérations d'ordre de transferts entre sections | 215 010,00 € |
| 002 Excédent de fonctionnement reporté | 1 690 234,45 € |

la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 673 240,54 €.

DépensesChapitres

| | |
|--|--------------|
| 040 Opérations d'ordres transfert entre sections | 215 010,00 € |
| 001 Déficit d'investissement reporté | 458 230,54 € |

Recettes

Chapitres

040 Opérations d'ordres transfert entre sections

673 240,54 €

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité absolue (7 VOIX CONTRE ; 3 ABSTENTIONS)

- **D'adopter** le budget primitif de l'exercice 2020

- **D'adopter** les programmes suivants selon la procédure des « autorisations de programme – crédits de paiement » (AP/CP), conformément aux plans prévisionnels annexés à la délibération et d'ouvrir chaque année aux budgets correspondants les crédits nécessaires à la réalisation des opérations :

- SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Travaux d'assainissement
- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un 2ème pont sur l'Allier à Moulins et d'un barreau routier entre la RD13 et la RD953
- Travaux pour la réalisation d'un 2ème pont sur l'Allier à Moulins et d'un barreau routier entre la RD13 et la RD953
- Rafrâichissement du siège de Moulins Communauté
- Plan de mobilité cyclables

C.20.103 Fixation du coût des interventions des services techniques - Tarifs 2020

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **d'appliquer** les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Coût horaire de la main d'oeuvre H.T. concernant l'intervention pour le compte de tiers :

| | Rappel tarifs 2019 | Tarifs 2020 |
|--|--------------------|-------------|
| Du lundi au samedi inclus pendant les heures de service | 26,00 € | 26,50 € |
| Du lundi au samedi inclus en dehors des heures de service (sauf entre 22 H et 7 H) | 29,00 € | 29,60 € |
| Le dimanche et les jours fériés (sauf entre 22 H et 7 H) | 45,00 € | 46,00 € |
| Tous les jours entre 22 H et 7 H | 54,00 € | 55,00 € |

Coût horaire d'immobilisation de véhicules ou engins H.T. concernant l'intervention pour le compte de tiers :

| | Rappel tarifs 2019 | Tarifs 2020 |
|--|--------------------|-------------|
| Véhicule léger (P.T.C. ≤ 3,5 tonnes) | 17,00 € | 17,30 € |
| Véhicule Poids Lourd (P.T.C. > 3,5 tonnes) | 22,00 € | 22,40 € |

Coût des fournitures concernant l'intervention pour le compte de tiers :

Répercussion aux clients du coût facturé T.T.C. à Moulins Communauté par le ou les fournisseurs.

Frais généraux concernant l'intervention pour le compte de tiers :

| | Rappel tarifs 2019 | Tarifs 2020 |
|---|--------------------|-------------|
| 15 % du montant des prestations ci-dessus mentionnées plafonnés à | 156 € HT | 159 € HT |

La T.V.A. est appliquée avec le taux en vigueur.

C.20.104 Travaux pour la réalisation d'un 2ème pont sur l'Allier à Moulins et d'un barreau routier entre la RD13 et la RD953 - Création d'une autorisation de programme / Crédits de paiement

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à la majorité absolue (5 VOIX CONTRE ; 1 ABSTENTION) :

- **d'approuver** la création de l'Autorisation de Programme/Crédits de Paiement suivante, pour les travaux de réalisation d'un 2ème pont sur l'Allier à Moulins et d'un barreau routier entre la RD13 et la RD953



**Travaux de réalisation d'un 2ème pont sur l'Allier à Moulins et d'un barreau routier entre la RD13 et la RD953
BP 2020**

| | Coût et financement opération TTC | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------|-----------------------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| DEPENSES | 36 000 000 | 4 200 000 | 4 800 000 | 16 650 000 | 10 350 000 |
| Travaux | 36 000 000 | 4 200 000 | 4 800 000 | 16 650 000 | 10 350 000 |

C.20.105 Plan de mobilité de Moulins Communauté et schéma cyclable - Création d'une autorisation de programme/Crédits de paiement

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- **d'approuver** la création de l'Autorisation de Programme/Crédits de Paiement suivante, pour le plan de mobilité et schéma cyclable



**Plan de mobilité et schéma cyclable
BP 2020**

| | Coût et financement opération TTC | 2020 | 2021 |
|------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|
| DEPENSES | 200 000 | 100 000 | 100 000 |
| Maîtrise d'œuvre | 200 000 | 100 000 | 100 000 |

| | Coût et financement opération TTC | 2020 | 2021 |
|-------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|
| RECETTES | 200 000 | 100 000 | 100 000 |
| Emprunt) | 200 000 | 100 000 | 100 000 |
| Autofinancement) | | | |

C.20.106 Avance de trésorerie du budget principal communautaire au budget annexe des transports urbains

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'autoriser** une avance de trésorerie du Budget Principal de Moulins Communauté vers le Budget Annexe de des transports urbains de Moulins Communauté à hauteur de 1 500 000 €,
- **de dire** que cette avance devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2020,

C.20.107 Compétence eau - délégation de l'exercice de la compétence au SIAEP Rive Droite Allier

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **de déléguer** la compétence « eau » au S.I.A.E.P. Rive Droite Allier pour les communes de son territoire à savoir Avermes, Aurouër, Gennetines, Trévol, Saint Ennemond et Villeneuve -sur-Allier
 - de dire qu'une convention interviendra sous un délai d'un an conformément à la loi afin de préciser les modalités d'exercice de la compétence eau souhaitée par Moulins Communauté et confiée au SIAEP Rive Droite Allier sur le territoire des 6 communes suivantes :
 - Avermes
 - Aurouër
 - Gennetines
 - Trévol
 - Saint-Ennemond
 - Villeneuve-sur-Allier
- **POLITIQUES CONTRACTUELLES :**

C.20.108 Avenant n°1 au Contrat Ambition Région - approbation

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** l'avenant n°1 au Contrat Ambition Région avec le la Région Auvergne-Rhône-Alpes, tel qu'annexé à la délibération sous réserve de validation par la Commission Permanente du Conseil régional à venir
 - **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant et tout autre document se référant à ce dossier ;
 - **D'autoriser** Monsieur le Président à mener toutes les démarches pour demander et percevoir les subventions inscrites dans ce contrat.
- **ADMINISTRATION GENERALE :**

C.20.109 Avis favorable - étude partielle pour la reconquête du centre ville de la Commune d'Avermes - dispositif départemental

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'apporter son soutien** à la commune d'Avermes dans le cadre de cette démarche en lui donnant un avis favorable,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier et pouvant aider la commune d'Avermes dans sa démarche.

C.20.110 Copie d'articles de presse – Respect des obligations légales – Souscription à la licence d'autorisation CIPro Intercommunalités

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** le contrat conclu entre le Centre Français d'Exploitation du droit de Copie et Moulins Communauté,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit contrat,
- **D'autoriser** le versement de la redevance annuelle dont le montant est déterminé dans l'annexe 2 du contrat à savoir 1000 euros correspondant à la tranche 101 à 200 utilisateurs autorisés
- **De préciser** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2020.

C.20.111 Dématérialisation de l'envoi des convocations des séances du bureau communautaire, du conseil communautaire et d'autres instances communautaires aux élus - convention de mise à disposition de l'équipement numérique

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** le principe de l'envoi dématérialisé aux élus des convocations et dossiers des réunions du Bureau communautaire, du Conseil communautaire et d'instances communautaires dans le respect du règlement intérieur de chacune, par l'intermédiaire d'une plateforme de dématérialisation sécurisée
- **D'approuver** les termes de la convention de mise à disposition des équipements numériques
-
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition de l'équipement informatique nécessaire à la dématérialisation.

— **RESSOURCES HUMAINES :**

C.20.112 Fixation des indemnités de fonction accordées aux élus

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité absolue (7 ABSTENTIONS) :

INDIQUE que l'enveloppe indemnitaire globale maximale est calculée comme suit :

110 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique +

44% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique x 12 vice-présidents

ADOpte le régime des indemnités de fonction des membres du Conseil Communautaire tel que figurant dans le tableau ci-dessous :

| Fonction | Nombre de postes | Proposition de taux applicable en % du montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique | Indemnité brute mensuelle correspondante (simulation sur la base de la valeur du point et de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur) |
|---|-------------------------|--|--|
| Président | 1 | 43,29 | 1 683,72 |
| Vice-présidents | 12 | 24,03 | 934,62 |
| Conseillers délégués Membres du bureau | 21 | 9,63 | 374,55 |

PRECISE que l'ensemble de ces dispositions prend effet :

- Le 16 juillet 2020 pour le Président, les Vice-Présidents et les conseillers communautaires délégués élus lors de la réunion du 15 juillet 2020
- Le 31 juillet pour les conseillers communautaires délégués élus lors de la réunion du conseil communautaire du 30 juillet 2020.

INDIQUE que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

ADOpte le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de Moulins Communauté.

C.20.113 Personnel communautaire : modification du tableau des effectifs

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité :

De créer :

- 1 poste permanent d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 4/20èmes
- 1 poste temporaire de rédacteur pour conclure un contrat de projet sur le poste de Coordinateur du C.L.S.
- 1 poste saisonnier d'adjoint administratif à temps non complet pour le service Equipements sportifs
- 4 postes saisonniers d'adjoint technique à temps non complet pour le service V.R.D.

De transformer :

- Dans le cadre de la CAP : les postes précités qui recevront un avis favorable pour un avancement de grade ou une promotion interne

D'inscrire les budgets nécessaires au budget communautaire

C.20.114 Avenant à la convention d'adhésion au service Hygiène et sécurité - CDG03

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'adhésion au service Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion de l'Allier
- **d'inscrire** les crédits correspondants au budget de la collectivité.

C.20.115 Instauration d'une prime exceptionnelle en faveur des agents communautaires mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'instaurer** une prime exceptionnelle en faveur des agents mobilisés en présentiel sur la période du 16 mars 2020 au 10 mai 2020, selon les modalités définies ci-dessous :

| Quotité de présence effective sur la période (maximum théorique 37j) | Montant de la prime |
|--|---------------------|
| 1-5j inclus | 0€ |
| >5j -15j inclus | 262.50€ |
| >15j -30j inclus | 450€ |
| Plus de 30j | 750€ |

- **De dire** que cette prime sera octroyée en une seule fois au mois d'août 2020 aux agents titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé, ayant exercé leurs fonctions en présentiel

sur la période du 16 mars au 10 mai 2020 et présents dans les effectifs le mois de versement de la prime.

- **De préciser** que les modalités de versement de la prime seront les suivantes, en fonction du présentisme et des missions des agents déterminés ci-dessus :
 - o 100€ en bon d'achat « Moulins Kdo »
 - o La différence sous forme de prime sur le bulletin de paie du mois d'août 2020
- **De dire** que le montant de la prime dans le cadre fixé par la présente délibération, fera l'objet d'un arrêté d'attribution individuel ;
- **De préciser** que la prime exceptionnelle est cumulable avec tout autre élément de rémunération lié à la manière de servir, à l'engagement professionnel, aux résultats ou à la performance ou versé en compensation des heures supplémentaires, des astreintes et interventions dans le cadre de ces astreintes.

C.20.116 Mise à disposition d'un agent de la Communauté d'Agglomération de Moulins auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Moulins

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'accepter** la mise à disposition de l'agent mentionné ci-dessus auprès du C.C.A.S. de Moulins à raison d'un mi-temps,
- **D'autoriser** les modalités de cette mise à disposition pour une durée d'un an à compter du 1er avril 2020,
- **D'approuver** la convention de mise à disposition jointe en annexe de la délibération,
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

— DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

C.20.117 Convention de partenariat entre Moulins Communauté et le GIP Massif Central

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de partenariat entre Moulins Communauté et le GIP Massif Central jointe en annexe de la délibération
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget des exercices concernés

C.20.118 AIE Accompagnement du projet de l'entreprise COOPACA

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'accorder** une subvention de 13 026 € calculée au taux de 20% de la subvention proposée par le Conseil Départemental,
- **D'approuver** la convention multipartite relative à l'aide à l'immobilier d'entreprise et jointe en annexe de la délibération,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de l'exercice concerné.

C.20.119 AIE Accompagnement du projet Alpha Numerique

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'accorder** une subvention de 7373 € calculée au taux de 20 % de la subvention proposée par le Conseil Départemental,

- **D'approuver** la convention multipartite relative à l'aide à l'immobilier d'entreprise jointe en annexe de la délibération,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de l'exercice concerné.

C.20.120 AIE Annulation de l'accompagnement de l'entreprise Pouenat

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'annuler** l'opération et l'aide initialement prévue au titre l'Aide à L'Immobilier d'Entreprise d'un montant de 7 693 €

— **AMENAGEMENT / URBANISME / HABITAT / TRAVAUX :**

C.20.121 Acquisitions dans le cadre des travaux du 2ème Pont

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide à la majorité absolue (6 VOIX CONTRE) :

- **D'acquérir** la parcelle AB 35 à Moulins (41 051m²) à titre gratuit auprès de la Ville de Moulins,
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes de vente à intervenir,
- **De dire** que les frais inhérents à cette transaction seront à la charge de Moulins Communauté,
- **De dire** que les crédits nécessaires à cette opération sont prévus au budget de l'exercice concerné

— **PATRIMOINE :**

C.20.122 Tarifs des visites guidées du service Patrimoine de Moulins Communauté pour les groupes / Tarifs 2020

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'appliquer** les tarifs ci-dessous pour les visites guidées du service du patrimoine du Pays d'art et d'histoire pour les groupes :

| Forfait Groupes Moulins Communauté Pays d'art et d'histoire | Tarifs 2020, possibilité de gratuité |
|--|---|
| Forfait groupe visite d'un monument seul 1h | 62.00 € |
| Visite de 1h30 | 88.00 € |
| Visite de la ville 2h00 | 109.00 € |
| Visite de la ville 3h00 | 159.00 € |
| Supplément pour visite en langue étrangère | 42.00 € |
| Conférence – thèmes existants | 166.00 € |
| Conférence à la demande | 273.00 € |
| Forfait Onze siècles d'histoire, visites sur deux journées | 722. 00 € |

C.20.123 Tarifs des visites individuelles, des ateliers, des animations et des publications du service Patrimoine de Moulins Communauté / Tarif 2020

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'appliquer** les tarifs ci-dessous pour les visites individuelles, les ateliers, les animations et les publications du service du patrimoine du Pays d'art et d'histoire :

| Visites individuelles, ateliers, concerts... Moulins Communauté, Pays d'art et d'histoire | Tarifs 2020 | Scolaires, étudiants, city pass ... Pass région paiement différé pris en charge par la région | Moins de 12 ans et demandeurs d'emploi, Carte patrimoine |
|--|-------------|--|--|
| Visite thématique | 6,00 € | 3,00 € | Gratuit |
| Atelier enfant | 6,00 € | 3,00 € | - |
| Atelier adultes forfait trimestre 10 séances | 70,00 | | - |
| Atelier Adulte forfait 30 séances | 199,00 € | - | - |
| Atelier adultes forfait journée 6h | 22,00 € | - | - |
| Tarifs des visites guidées pour les scolaires | 4 € | - | - |
| Tarifs des concerts et des visites ludiques | 12 € | - | 6 € |
| Tarifs de la carte patrimoine | 15 € | | |

| Publications et cartes | 2020 Possibilité de gratuité |
|--|---------------------------------|
| Cartes postales éditées entre 2005 et 2017, cartes postales de la Bible de Souvigny transmises par la médiathèque de Moulins | Gratuité |
| Cartes postales éditées à partir de 2018 Tarif revendeur | 1.00 € 0.80 € |
| Livret CIAP | Gratuité |
| Nouveau Regard sur la Bible de Souvigny Tarif revendeur | 8,00 € 6,40 € |
| Fiches patrimoine (lot) sous cartonnage et blister | Gratuité |
| <u>Prix public :</u> Carnet de voyage, « Moulins, fragments de voyages » <u>Tarif revendeur :</u> Carnet de voyage, « Moulins, fragments de voyages » | 15,00 € 12.00 € |
| <u>Prix public :</u> <u>Actes du colloque Anne de France, art et pouvoir en 1500</u> | 39 € |

C.20.124 Convention de mise à disposition entre le Conseil Départemental et Moulins Communauté pour l'organisation de visites guidées du service Patrimoine de Moulins Communauté dans des sites départementaux

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- **D'approuver** la convention annexée à la délibération entre Moulins Communauté et le Département de l'Allier pour une mise à disposition des sites culturels dans le cadre des actions du service du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté, capitale des Bourbons
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention

C.20.125 Convention d'utilisation de l'ancienne chapelle du site Notre Dame par le service Patrimoine de Moulins Communauté à des fins culturelles

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapport entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention d'utilisation de l'ancienne chapelle du site Notre-Dame à des fins culturelles jointe à la délibération conclue entre Moulins Communauté, la Ville de Moulins et la société HPVA
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention.

C.20.126 Convention de partenariat entre le Comité Départemental du Tourisme et le service Patrimoine de Moulins Communauté

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, :

- **D'approuver** la convention fixant la procédure de réservation et les conditions du mandat liant Moulins Communauté et le Comité Départemental du Tourisme jointe en annexe de la délibération,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention,
- **D'inscrire** les crédits au budget des exercices concernés

C.20.127 Convention de partenariat entre l'Office de Tourisme de Moulins et sa région et le service Patrimoine de Moulins Communauté

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention entre Moulins Communauté et l'Office de tourisme de Moulins et sa région pour la vente des tickets de visites guidées, la location des audio guides, la vente de cartes patrimoine, ainsi que pour le forfait pour les groupes et les visiteurs individuels, les réductions accordées aux porteurs de City Pass et de pass Ambassadeurs
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits au budget des exercices concernés

C.20.128 Convention de partenariat entre l'Ecole du Louvre et Moulins Communauté

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention entre Moulins Communauté et l'Ecole du Louvre pour l'organisation à Moulins de cours en région de l'Ecole du Louvre
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits nécessaires à l'exécution de la présente convention aux exercices budgétaires concernés.

C.20.129 Convention de partenariat entre Moulins Communauté et la Région Auvergne Rhône Alpes pour le PASS' Région

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention entre Moulins Communauté et la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif PASS' Région
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention
- **D'inscrire** les crédits nécessaires à l'exécution de la présente convention aux exercices budgétaires concernés.

— **TOURISME :**

C.20.130 Office de tourisme de Moulins et sa région : approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs

Monsieur Philippe BOISMENU ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** l'avenant n°4, annexé à la délibération, à la convention d'objectifs liant la Communauté d'Agglomération de Moulins et l'Office de Tourisme de Moulins et sa région, qui prévoit : dans son article 2 :

« Pour permettre à l'Office de Tourisme de Moulins et sa région de remplir ses missions et les nouvelles missions complémentaires qui lui ont été confiées dans le cadre du schéma de développement touristique, Moulins Communauté attribue chaque année à l'Office de Tourisme de Moulins et sa région une subvention de fonctionnement. Pour l'exercice 2020, Moulins Communauté alloue à l'Office de Tourisme une somme de 233 500€ auquel s'ajoute une somme de 34 700 € pour les missions complémentaires.

De plus, dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et des actions afférentes, Moulins Communauté attribue également à l'Office de Tourisme une subvention d'équipement de 21 504.23 € afin de participer au financement dans le cadre d'une demande de subvention LEADER concernant les missions relatives à la construction d'un schéma de sentiers cyclables sur le territoire et à la promotion du territoire.

Enfin, dans le cadre de la mise en place d'actions contre les effets économiques de l'épidémie de COVID-19 et dans une optique de relance de l'activité économique, Moulins Communauté attribue à l'Office de Tourisme une subvention de 13 000 € répartie comme suit : 10 000 € pour le « Chèque solidarité restos » et 3 000 € pour le « Chèque loisirs ».

- **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant n°4 et tout document afférent à ce dossier ;
- **d'inscrire** les crédits nécessaires au budget des exercices concernés.

– ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

C.20.131 Campus numérique / Implantation de IONIS EDUCATION GROUP dans l'ancien IUT de Moulins

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le conseil Communautaire décide, à la majorité absolue (7 Voix CONTRE et 12 ABSTENTIONS) :

- **De retirer** la délibération du Conseil Communautaire C.19.181 en date du 28 novembre 2019 relative à l'implantation de IONIS EDUCATION GROUP dans l'ancien Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Moulins,
- **De tout mettre en œuvre** afin d'accompagner l'implantation de IONIS EDUCATION GROUP sur le territoire de Moulins Communauté, permettant ainsi de développer des formations à connotation numérique et de faciliter l'arrivée d'autres formations par la suite sur le site et de faire de ce site un véritable campus numérique,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre EVOLEA et Moulins Communauté annexée à la délibération,
- **D'accorder** à IONIS EDUCATION GROUP une aide représentant la franchise de loyer sur 3 ans (48 000€ x 3) soit 144 000€ et une aide de 56 000€ pour la réalisation de travaux de l'aile dédiée à l'installation des formations,
- **De verser** l'intégralité de ces deux aides soit 200 000€ à EVOLEA, à charge pour EVOLEA d'en faire bénéficier IONIS EDUCATION GROUP,
- **D'autoriser** le Président ou son représentant, à accompagner EVOLEA dans ses demandes de financement,
- **De faire** l'acquisition auprès d'EVOLEA des parcelles non bâties (BE n°321 et BH n°291) pour un montant de 250 000 €,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte à intervenir pour l'acquisition des parcelles non bâties (BE n°321 et BH n°291) et à accomplir toutes les formalités nécessaires et requises,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à élaborer avec IONIS EDUCATION GROUP une convention de partenariat précisant les modalités d'engagement de chacun,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter des subventions nécessaires à la réalisation de ce projet,
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget des exercices concernés.

– ECOLE DE MUSIQUE :

C.20.132 ECM - Tarifs école de musique année scolaire 2020/2021

Le rapport entendu, et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- **De conserver** les tarifs de l'année scolaire 2019/2020 pour l'année scolaire 2020/2021, et de fixer les droits d'inscription et les frais d'études applicables à l'Ecole de Musique Communautaire, selon la grille annexée à la délibération.

– ASSAINISSEMENT :

C.20.133 BRESSOLLES – Rue de Chante Alouette Délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation du réseau d'eau potable Convention Moulins Communauté – SIVOM Rive Gauche Allier

Monsieur René MARTIN ne prend pas part au vote,

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** la convention Moulins Communauté/SIVOM Rive Gauche Allier pour la délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation du réseau d'eau potable de la rue de Chante Alouette à BRESSOLLES,
- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents nécessaires.

– POLITIQUE DE LA VILLE :

C.20.134 Convention de mutualisation entre la Communauté d'agglomération de Moulins et le C.I.A.S.

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **De prendre** acte de la poursuite de la mutualisation des services de Moulins Communauté et du C.I.A.S. depuis le 1er janvier 2015 et jusqu'à ce jour,
- **De décider** la poursuite de ladite mutualisation des services selon les modalités précisées dans un avenant à la convention conclu pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2026,
- **De décider** du remboursement par le C.I.A.S des dépenses engagées par Moulins Communauté, au vu des mémoires émis par les services communautaires,
- **D'approuver** l'avenant n°1 à la convention de mutualisation joint en annexe de la délibération
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes à intervenir

C.20.135 Signature de la convention de subventions pour l'exercice d'actions de prévention spécialisée pour l'année 2020 avec l'ADSEA

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** la nouvelle convention de subvention annuelle engageant la communauté d'agglomération à financer l'équivalent d'un poste d'éducateur de rue au sein de l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans le cadre de la prévention spécialisée, soit un montant de **41 000 €** et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

C.20.136 Signature de la convention annuelle avec la Mission Locale - 2020

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **d'approuver** la convention annuelle 2020 formalisant les modalités de la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Moulins, au fonctionnement de la Mission Locale - Espace Jeunes de Moulins et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

C.20.137 Programmation 2020 du contrat de ville Moulins Communauté - Attribution de subventions

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, :

- **D'attribuer** les subventions, suivant le tableau annexé à la délibération, aux diverses structures concourant à la réalisation des objectifs de la Politique de la Ville
- **D'attribuer** les subventions ci-après
 - Le Fonds d'Aide aux Jeunes : 4 000 €
 - Le Programme de Réussite Educative : 12 000 € (convention de mutualisation avec le CIAS)

C.20.138 Fonds de participation des Habitants - Approbation des membres du comité consultatif et modification du règlement intérieur

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **de désigner** les membres suivants du Comité Consultatif pour la période du 30 juillet 2020 au 31 juillet 2021 :

| 6 membres de droit | | |
|--------------------|--------------------------------------|----------------------|
| | Membres titulaires | Membres suppléants |
| Ville de Moulins | Mme Liliane EYRAUD | Mme Nathalie MARTINS |
| Ville d'Yzeure | Mme Isabelle LASMAYOUS | Mme Laëtitia PLANCHE |
| Ville d'Avermes | Mme Eliane HUGUET | M. Vincent BONNEAU |
| Moulins Communauté | M. André JARDIN | Mme Véronique RIBIER |
| | Chef de Projet Politique de la Ville | Assistant |
| Co-financeurs | 1 représentant | |

| 11 membres actifs désignés pour un an par les Maires des 3 communes | | |
|---|--|--|
| MOULINS | 1 représentant des 3 associations des quartiers sud | Régie Moulins Sud Viltais Association Mosaïque |
| | 1 représentant d'une association des Chartreux | Club de l'Age d'Or |
| | 1 représentant d'une association de Bourgogne | FJT Le Tremplin |
| | 1 représentant d'une association des Gâteaux | Association Mayotte Moulinoise |
| YZEURE | 1 représentant de 2 Associations du Plessis / Bellecombe | Coup de Pouce aux Devoirs Amicale CGL Le Plessis |
| | 1 représentant d'une association de Plaine Bodin | CNL Plaine Bodin |
| AVERMES | 1 représentant d'une association de Pré Bercy | Amicale du Pré Bercy CNL 03 |
| | 1 représentant d'une association de Chambonnage | Amicale CNL du Chambonnage |

- **d'acter** la modification du règlement intérieur correspondante

C.20.139 Dispositif Pass'Eté

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **De confirmer** la création du Pass Été pour la période du 15 juillet au 14 août 2020,
- **De confirmer** la tarification : un forfait de 10€ pour 3 demi-journées d'activités, le tarif famille à compter du 2^{ème} enfant avec le forfait à 6€ pour 3 demi-journées d'activités, et le tarif de 2€ la demi-journée d'activité supplémentaire,
- **De confirmer** l'approbation des conventions prises avec l'ensemble des partenaires dans le cadre des activités proposées durant le Pass Été,
- **D'approuver** l'avenant à la convention prise avec PSLA-GE2A modifiant le montant de la contribution financière

C.20.140 Convention triennale de partenariat relative au recrutement et au financement d'un intervenant social au sein du commissariat de Police et du groupement de gendarmerie de l'Allier

Le rapporteur entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'approuver** la conclusion d'une convention triennale de partenariat relative au recrutement et au financement d'un intervenant social au sein du commissariat de police et du groupement de gendarmerie de l'Allier situés à Moulins
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention

Il est précisé que les crédits sont inscrits au budget des exercices concernés.